

erat simplex, cum humilibus erat humilis, cum pauperibus erat pauper; erat frater inter fratres, inter minores minimus et velut unus cæterorum, in quibus licitum erat, in vita et moribus gerere se studebat. O quoties depositis vestibus pretiosis, vilibus indutus, discalceatis pedibus, quasi unus e fratribus incedens, rogabat ea quæ pacis sunt.» (Celano, p. 83).

Après ce chapitre, présidé par le cardinal Ugolin, les nouveaux ministres s'acheminèrent vers les provinces, qui leur étoient destinées: en France, frère Pacifique de la Marche, surnommé le Roi des vers, et frère Christophe de la Romagne; en Provence, frère Jean Bonelli et frère Monaldo Monaldi; en Angleterre, frère Agnolle de l'Agnello et Albert, tous deux de Pise; en Espagne, frère Jean Parenti avec frère Bernard de la Toscane; en Allemagne et dans les régions du Nord, frère Jourdan de l'Ombrie et frère Jean del Pian del Carpine de Pérouse. (*Annal Minor.* ann. 1211, 13, 21, 24). D'autres se répandirent dans le Levant. Ce fut alors que, pour la troisième fois, saint François résolut d'aller porter la foi parmi les infidèles, comme il a été raconté ci-dessus.

CHAPITRE LXVI.

NOTE 12.

Ce chapitre fut probablement tenu en 1219; il est nommé le chapitre des stores, parce que cinq cents frères étoient logés autour de la Porziuncule dans des cabanes, formées avec des stores. Le cardinal Ugolin y intervint ainsi que saint Dominique avec sept compagnons. Saint Antoine Buglioni, plus vulgairement saint Antoine de Padoue, n'y étoit pas présent. Comme on rapportoit à Lisbonne les cendres des martyrs Franciscains, immolés dans le Maroc, où ils avoient été envoyés prêcher l'Évangile après ce chapitre, Dieu à cette occasion parla au cœur de saint Antoine, qui entra dans l'Ordre

en 1220. Il se rendit au chapitre d'Assise en 1221, et par un prodige de son humilité il sut si bien cacher son éloquence et sa sainteté, qu'il échappa même au regard de saint François, ordinairement éclairé d'une lumière divine pour pénétrer l'intérieur de ses frères.

CHAPITRE LXXI.

NOTE 13.

C'étoit en 1223, saint François, saisi d'une dévotion toujours croissante à la Nativité du Sauveur, s'avisait de représenter ce mystère tel que le dépeignent les saints Évangélistes. En ayant obtenu la permission du Pape, quinze jours avant Noël, il fit part de son dessein à un certain Jean de Greccio, village voisin de Rieti, homme grandement estimé et aimé pour ses vertus par le Saint Jean disposa toutes choses dans une grotte, formée par un rocher, où saint François venoit souvent prier. On y voyoit une crèche avec un peu de foin; le bœuf et l'âne s'y trouvoient: un autel étoit dressé pour célébrer la messe. Les frères accoururent à cette fête des couvents des environs, ainsi que les habitants de Greccio avec des torches allumées. La cérémonie commença, saint François, revêtu de la dalmatique des diacres, chanta l'Évangile, puis s'étant retourné vers cette nombreuse assemblée, il prêcha les gloires de Jésus enfant avec des paroles brûlantes de charité. Le très-saint Nom de Jésus le remplissoit de joie et de suavité, et sa langue passoit sur ses lèvres, tant étoit délectable la douceur et le parfum, que ce saint Nom y répandoit. Jean le vit s'approcher respectueux de l'enfant Jésus, lequel tout à coup apparut resplendissant de lumière, tandis que le Saint sembloit le vouloir tirer de son sommeil. (Celano

p. 70). De ce fait tirent leur origine ces représentations de la crèche en usage durant les jours de la Nativité du Sauveur, surtout dans les églises des Franciscains.

CHAPITRE LXXII.

NOTE 14.

On ignore si cette lettre fut adressée par saint François à frère Pierre de Catane ou à frère Elie. Quoiqu'il en soit, frère Pierre, le premier vicaire de l'Ordre, mourut en odeur de sainteté le 10 mars 1222 ou 1224, et fut enseveli dans l'église de Porziuncule. Il eut pour successeur frère Elie, selon la Chronique des 24 généraux. « Post mortem fratris Petri, B. Franciscus posuit ad regendum ordinem F. Heliam de Assisio, virum utique famosa prudentia illustratum, qui quamvis a sancto et a multis fratribus vocaretur minister, nullatenus tamen fuit ipso vivente electus, vel ab ordine tanquam generalis receptus. » Sans entrer ici dans des observations critiques sur la patrie et la famille de frère Elie, nous nous contenterons de dire que, dès sa jeunesse, il se rangea sous la discipline de saint François ; sa science et sa prudence faisoient rechercher ses conseils et sa conversation. Comme Agnès étoit abbesse du monastère de Florence, où l'avoit envoyée saint François en 1221, elle demanda instamment à sa sœur Claire, abbesse du monastère d'Assise, de lui envoyer frère Elie pour la consoler dans ses afflictions spirituelles. (Wadd. ad an. 1221, num. 29). Le saint Fondateur l'aimoit tendrement ; souvent il se conseilloit avec lui et cédoit volontiers à ses insinuations. Frère Elie, passant avec lui par le village de Gèmini, le pria de visiter et de consoler une pauvre femme, possédée du démon, dont il l'avoit autrefois délivrée : ce qu'il obtint de son humilité (Celano. p. 57). Lorsqu'il fut porté au

gouvernement de l'Ordre, il reçut de lui non-seulement selon toute probabilité la lettre insérée dans le texte, mais encore deux autres lettres (De la Haye, t. 1, p. 5). Jaloux d'accroître le nombre des ministres évangéliques de son Institut en Allemagne, d'où ils avoient été chassés, à frère Jourdan de la vallée de Spolète et à frère Césaire de Spire, il joignit frère Thomas de Celano et quelques autres prédicateurs de la Lombardie. (*Chron. parvum F. Minor.*) Saint François le bénit avant de mourir d'une manière toute particulière. Ses compagnons étoient autour de son lit. Le premier à sa gauche siègeoit frère Elie. Le Saint, ayant croisé ses mains, les posa sur lui sans le savoir, attendu qu'il étoit tout-à-fait aveugle. Il demanda : « Sur qui repose mamain ? — Sur frère Elie, » lui fut-il répondu. « C'est bien, reprit-il, je l'entends ainsi. Toi, ô mon fils, je te bénis en tout. Et de même que le Très-Haut a par ton moyen dilaté notre Ordre et multiplié le nombre de mes enfants et frères, de même je les bénis tous en ta personne. Je te bénis autant que je puis et plus encore, et ce que je ne puis, qu'il l'accomplisse sur toi Celui qui peut toute chose. Que le Seigneur tienne en mémoire tes soins, ta sollicitude et tes fatigues, et les reconnoisse par la récompense des justes. Je te souhaite tout le bien que tu désires et que tu demanderas convenablement. » Cette bénédiction ne se rencontre pas à la vérité dans saint Bonaventure, ce qui ne doit pas étonner, si l'on réfléchit que ce Saint n'a écrit qu'un abrégé de la Vie de saint François. Thomas de Celano, à qui nous avons emprunté ce récit, semble le confirmer (p. 270), quand, après avoir annoncé que le Saint avoit béni tous ses enfants, il ajoute : « Nullus hanc benedictionem sibi usurpet... tempore enim aliquid innotuit speciale. »

Peut-être que l'âme tendre et miséricordieuse du saint Fondateur avoit départi à frère Elie une si large et si riche bénédiction dans la prescience de ce qui devoit arriver. Elie

étoit un homme de tête, hardi et entreprenant, doué d'une prudence humaine si merveilleuse, dit Wadingue, qu'il sembloit être né aux grandes choses et qu'en cela il n'avoit point d'égal dans toute l'Italie (ad ann. 1219). C'est par son industrie et son activité que s'éleva le magnifique monument, connu sous le nom de sacré couvent d'Assise, merveille des arts et de la foi du moyen-âge. Il voulut que l'architecture, la peinture et la poésie célébrassent à l'envie les gloires et les mérites d'un des hommes les plus extraordinaires, dont la postérité ait conservé la mémoire. Mais son humeur étoit altière et hautaine : son amour des nouveautés et son esprit de domination, parfois cruel et vindicatif, tinrent pendant plusieurs années l'ordre des Franciscains dans le trouble et le tumulte des dissensions. Nous ne le suivrons pas dans ses diverses fortunes : deux fois déposé du généralat pour ses violences et ses infractions à la règle du saint Fondateur, rebelle à l'autorité apostolique, excommunié, apostat, et suppôt de Frédéric Barberousse, jusqu'à la mort de cet empereur (1250), où, retiré à Cortone, il meurt lui-même deux ans et demi après, non toutefois sans s'être réconcilié avec l'Église; repentir salutaire, mais tardif, qui n'a pas effacé dans l'histoire la trace de trop longues erreurs.

CHAPITRE LXXIII.

NOTE 15.

Quittant Foligno, saint François se dirigea sur la Porziuncule, et dans le désir de se mieux consacrer à Dieu, il se livra tout entier à la discrétion de ses plus intimes amis et compagnons au nombre de quatre. Celano tait leurs noms, tout en louant leurs vertus. Erat unus discretionis præcipuæ, alter patientiæ singularis; gloriosæ simplicitatis alius; reli-

quus vero secundum corporis vires robustus et secundum animi mores placabilis » (p. 86). C'est avec eux qu'il gagna le mont de l'Alvania, où l'attendait une des faveurs les plus signalées que Dieu ait départie à un homme.

CHAPITRE LXXVIII.

NOTE 16.

Jacqueline de Settesoli étoit une noble matrone de Rome, toute dévouée à saint François et honorée de sa familiarité; elle prit l'habit du tiers-ordre probablement deses mains. Il avoit confié à ses soins un agneau, dont on lui avoit fait présent. Quand elle alloit à l'église, l'agneau la suivoit et ne la quittoit point qu'il ne l'eût reconduite chez elle; si le matin elle tarδοit à se lever, d'abord il se mettoit à bêler, puis il lui donnoit de petits coups de tête et par d'autres façons la pressoit de se rendre à la maison de Dieu. Jacqueline finit ses jours à Assise le 8 d'octobre 1239 ou 1256, et fut enterrée dans la basilique de Saint François près de la chaire à prêcher avec cette épitaphe: *Hic jacet Jacoba sancta nobilisque Romana* (Saint Bonavent. leg. c. 8, *Speculum S. Franc.* p. 137).

NOTE 17.

Pourquoi a-t-on appelé *Colline d'Enfer*, la colline où l'église et le couvent de saint François ont été élevés? Il est certain que cette colline appartenoit à un particulier et non point à la ville, et que, par conséquent, les malfaiteurs n'y étoient ni exécutés, ni ensevelis. Ne semble-t-il pas plus naturel de penser qu'avant l'invasion des barbares et surtout des Lombards, les habitants d'Assise, en latins qui savoient leur

langue, nommèrent *Collis infernus* cette colline plus basse que les autres, où étoient plantées la ville et la forteresse et que, dans le dépérissement et la corruption de la langue latine, *collis infernus* perdit sa première signification pour en prendre une tout-à-fait différente? Les modernes biographes du Saint écrivent sans hésiter que saint François, ayant été interrogé touchant le lieu où il vouloit être enseveli, auroit répondu: Au lieu des justiciés. Or, les auteurs du XIII^e siècle, les seuls dignes de foi, n'ont jamais connu cette réponse, ni Celano, ni les trois compagnons, ni saint Bonaventure, pas même Zibaldone en son *Speculum*, non plus que la Chronique des vingt-quatre généraux. Il faut entrer en plein XIV^e siècle pour lire cette anecdote dans Bevenuto Rambaldi d'Imola en son *Commentaire sur Dante*. F. Barthélemy de Pise la répète après lui, encore que selon son ordinaire il allègue l'autorité des anciens frères: *Dicunt fratres antiqui*. Il ajoute que les religieux obtinrent cette colline de la ville, ce qui est notoirement faux. Le pape Grégoire IX, ses bulles en font foi, eut seul la pensée et la sollicitude d'élever à saint François la magnifique église, où il repose. Quant aux leçons du bréviaire, que les Cordeliers récitent pour la dédicace de cette basilique, elles n'ont aucune autorité, étant venues au monde sur la fin du XVII^e siècle.

NOTE 18.

Selon F. Hubertin de Casal Monferrato (*Arbor vite Crucifixæ Jesu*, lib. 5, c. 4), le Seigneur en imprimant ses stigmates sur saint François, lui auroit annoncé une grande tribulation dans l'Ordre des Frères-Mineurs, laquelle auroit pour cause les différentes interprétations de la règle. Il le tenoit du bienheureux Conrad d'Offida et celui-ci du bienheureux Léon.

ni les troubles excités par frère Élie, ni la persécution de Frédéric II contre les Franciscains, ne sauroient être considérés comme l'objet de cette prophétie, attendu que ces deux événements ne furent que partiels et passagers. Il faut entrer dans le XIV^e siècle, où éclate contre l'autorité une révolte scandaleuse et violente d'environ 400 frères de Provence, du Piémont, de la Toscane, de la Marche d'Ancône, ayant à leur tête l'ex-général Raymond Goffredi, qui fit une si triste et terrible fin. Treize ans auparavant, sainte Marguerite de Cortone l'avait prédite dans ses révélations, et le bienheureux Guide de Salvène l'annonçait comme prochaine à son frère convers. « Le Seigneur m'a révélé, lui disoit-il, que d'ici à peu d'années il s'élèvera dans l'Ordre une secte, laquelle sous prétexte d'une plus entière observance se divisera des autres Frères. Ils commettront beaucoup d'impiétés et seront en toutes choses odieux à Dieu. Fuis-les comme les ennemis de Dieu et les transgresseurs de sa règle. » (Pisan, *Conformitat*. lib. 11, et dans le *Speculum*, fol. 187).

Ces révoltés se disoient zélés et spirituels, tenant pour charnelle l'Église, pape, évêques et cardinaux. Dans le rêve d'une superbe perfection ils ne voyoient que scandale et abomination en la forme de la tunique, la quête du vin, du grain et autres denrées, les moindres provisions, toute vente de l'excédant, tout achat des choses les plus nécessaires, les messes, les enterrements, toute aumône en argent bien que volontaire, etc. Non contents de décrier le reste des Frères, ils s'emparèrent de vive force de plusieurs couvents pour y vivre suivant leur caprice. Bien plus ils portèrent contre eux des plaintes amères au pape Clément V et au concile, qu'il avait convoqué à Vienne en France. Les appuis et la faveur ne leur manquèrent pas au gré de leurs espérances coupables. Durant ces menées et ces agitations, les Frères calomniés, honnis et vilipendés, étoient la risée et le jouet du public, délaissés, sans

pain et sans ressources, si bien que beaucoup d'entr'eux durent rentrer dans leurs familles pour ne pas mourir de faim. Le général frère Gonsalve de Castille fut cité avec les ministres provinciaux devant le concile. A leur arrivée ils ne rencontrèrent que froideur et indifférence et ils se virent en face d'une opposition des plus acharnées. Toutefois ils plaidèrent leur cause avec tant de force, tant de raison et de courage, que la lumière se fit : les vains prétextes furent réfutés, les fraudes démasquées, la calomnie confondue. Le concile se prononça en leur faveur. En 1312, raconte la *Chronique des vingt-quatre généraux*, le lendemain de l'Ascension, il fut solennellement et juridiquement promulgué en publique session du concile que la manière de vivre des frères accusés touchant les provisions du vin et du blé, la pauvreté des vêtements et autres choses semblables avoit été et étoit licite, et que les frères dissidents eussent à revenir à l'obéissance et à l'unité de l'Ordre.... Hubertin s'y refusa.... Plusieurs de ses complices, qui avoient quitté le bercail et qui, sous le voile d'un faux zèle, avoient causé dans l'Ordre de nombreux scandales, avertis par le Souverain-Pontife et même contraints par la menace d'excommunication, endurcirent leurs cœurs et, secouant l'obéissance, ils persévérèrent dans leur obstination et leur apostasie comme rebelles et schismatiques.» Aussi, après la mort du pape Clément V et du général Alexandre Benini d'Alexandrie, la plupart des révoltés recommencèrent la lutte. En 1314, de nouveaux excès se commirent dans les provinces de Narbonne et du Berry. En vain le pape Jean XXII et le général frère Michel Fieschi de Césène s'efforcèrent d'étouffer cette seconde insurrection, qui ne céda du moins en partie qu'à la vigueur de l'inquisiteur frère Michel de Munich. « Comme la rébellion des frères dissidents prenoit plus de consistance, par ordre du Pape, le général envoya un ministre pour réprimer leur témérité. Une fraction de la secte en ap-

pela au siège Apostolique. Mais le saint Pontife commit cette affaire à frère Michel de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, inquisiteur au fait de la corruption hérétique, lequel, sans s'arrêter aux fuites raisons de cet appel, se conformant à la première intimation du général, punit les appelants suivant la teneur des décrets canoniques.» (*Chronic. 24 general.*). Cette mesure eut son effet et ramena les rebelles à de meilleurs sentiments.

Néanmoins, le levain du mal n'avoit pas été tout à fait extirpé. L'année 1322 marqua une nouvelle et plus longue tribulation pour l'Ordre des Frères-Mineurs. Les théologiens et les canonistes, sous l'influence des discussions précédentes, agitoient la question de savoir si le Christ et les Apôtres avoient eu quelque chose en propre ou du moins en commun. Cette controverse étoit pendante, lorsque le Chapitre des Frères-Mineurs réuni à Pérouse, s'avisait de se prononcer dans un sens négatif. Mais les raisons pour et contre ayant été mûrement pesées, les tribunaux ecclésiastiques et les ordres religieux, du moins le plus grand nombre, décidèrent et affirmèrent que les Apôtres avoient possédé quelque chose en commun. Ce coup irrita les membres du Chapitre, qui se perdirent dans un labyrinthe inextricable, encore que gens habiles tels que le général frère Fieschi, frère Guillaume Ochan, son assistant, le provincial frère Henri de Thalem, frère Rossi d'Ascoli, frère Pierre Rinalducci, etc. Bientôt ils ne connoissent plus aucun frein; menaces, censures, citations, ils méprisent tout. Privés de leurs charges, dépouillés de leurs prérogatives, ils se tournent contre l'Église, ils se rallient à l'empereur Louis tout excommunié qu'il étoit; ils en appellent au futur concile de la sentence du Pape, ils le déclarent déchu de la papauté, et créant un antipape sous le nom de Clément V, ils suscitent un schisme peu étendu à la vérité, mais fécond en scandale et en désordres. Le feu est partout; l'Ordre

des Frères-Mineurs, agité en tous sens et plongé dans la dernière misère, semble toucher à sa fin. On parle de le supprimer. « Quelques-uns étoient d'avis qu'il falloit détruire l'Ordre des Mineurs. Lorsque sa ruine et sa destruction sembloient imminentes, soudain Dieu étendit sa main... Il sauva le peuple des humbles et humilia les superbes, comme il l'avoit promis au bienheureux François. Le pape Jean se montra doux et bienveillant aux frères et tempéra par une aimable condescendance la sévérité de ses rigueurs (*Chron. 24 general*). Sur le déclin de 1330 le calme reparut avec la concorde et l'humilité, qui en est la gardienne et la source première, et des fruits de pénitence, de zèle et de sainteté, portés par l'arbre, que saint François avoit planté dans le cœur du Sauveur, prêtèrent à l'Eglise une nouvelle grâce et aux fidèles de Dieu une lumière et une foi plus entière. (Voy. *Annal.* du P. Wading, *Ragioni storiche* du V. Monsig. Lucci, les *Vies des Papes* du P. Sangallo. Dans la bulle qui condamne la secte des *Fratricelles* et *Béguins*, on voit que des Frères-Mineurs spirituels et zélés s'étoient mêlés à ces sectaires).

Table des matières.

	Pages
INTRODUCTION	1
PROLOGUE ou Lettre des trois Compagnons de saint François. .	17
CHAP. I. Naissance de saint François ; de sa vanité et de sa prodigalité dans le siècle	23
II. Comment François fut emmené prisonnier à Pérouse et des deux visions qu'il eut	26
III. Comment le Seigneur le visita en douceur merveilleuse	30
IV. Comment il commença à se surmonter soi-même et à ressentir de grandes douceurs aux choses contraires à ses inclinations	55
V. Des premières paroles du crucifix à François et comment par la suite il porta dans son cœur la vive passion du Seigneur Jésus jusques à l'heure de son trépas.	39
VI. Comment il esqua les poursuites de son père et des siens.	45
VII. Du très-grand labeur qu'il endura pour réparer l'église de Saint-Damien	49
VIII. Comment ayant entendu les conseils évangéliques, il se vêtit en une toute autre manière.	54